

Communiqué de presse

Le 17 juillet 2018

Saint-Privat-de-Vallongue sélectionnée au concours *Capitale française de la Biodiversité* 2018

Lancé il y a dix ans, le concours *Capitale Française de la Biodiversité* organisé par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), l'Agence régionale de la biodiversité en île-de-France et Plante & Cité valorise les actions des collectivités territoriales en faveur de la biodiversité. Cette 8^{ème} édition a pour thème « Conception et gestion écologique des espaces de nature ».

Sur 127 candidatures reçues par le comité scientifique et national du concours, une seule collectivité d'Occitanie, située dans le Parc national des Cévennes, Saint-Privat-de-Vallongue, figure parmi les trois finalistes dans la catégorie *Villages*. Rappelons que Saint-Privat-de Vallongue s'est lancée l'année dernière dans un atlas de la biodiversité communale (ABC) avec l'appui du Parc national des Cévennes.

Ainsi, le 6 juillet dernier, le maire de la commune, Gérard Rouquette, entouré de conseillers municipaux, de membres du comité de suivi de l'ABC, du Syndicat des hautes vallées cévenoles et du Parc national des Cévennes a reçu la visite de quatre experts.

Une délégation conduite par Gilles Lecuir, chargé de mission de l'Agence régionale de la biodiversité en île-de-France et composée de représentants du Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CERAM) et de l'AFB de Mende. Les experts ont recueilli des documents, des témoignages et des photos illustrant les pratiques mises en place par la commune ou ses projets en faveur de la biodiversité : restauration bio, pratiques alternatives aux pesticides, réduction de la pollution lumineuse, soutien à l'agriculture biologique...

La délégation est également allée à la rencontre des écoliers qui participent activement à l'atlas de la biodiversité communale dans le cadre du programme de sciences participatives, Vigie-Nature École, proposé par le Muséum national d'Histoire naturelle. Les experts ont aussi visité l'exploitation agricole bio « La ferme des cabanes », écouté le travail engagé par un autre agriculteur pour le maintien des paysages agro-pastoraux, parcouru une châtaigneraie classée Espace naturel sensible sur la commune, discuté des projets de sentiers d'interprétation pour terminer enfin la journée sur une plate-forme d'observation du ciel étoilé aménagée par la commune.

Toutes les informations recueillies seront consignées dans un rapport sur la base duquel le jury national désignera début octobre prochain le "meilleur village pour la biodiversité 2018".

Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 - GSM : 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières